



**Arrondissement de GRENOBLE**  
**Canton de SAINT EGREVE**  
**Commune de QUAIX EN CHARTREUSE**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 20 MARS 2026**

Nombre de conseillers en exercice : 15  
Nombre de conseillers présents : 12  
Nombre de conseillers votants : 14

**Présents** : Eric ROSSETTI, Alexia PROUST, Pierre FAURE, Emmanuelle PAQUIER, Alain MERLE, Mélanie NAUTIN, Olivier FLAVEN, Sébastien FALCO, Jean-Christophe VILLAIN, Audrey BOUVIER, Thierry ROUZIER, Sandrine PONCET

**Absents ayant donné pouvoir** : Fanny SOCQUET-JUGLARD a donné pouvoir à Mélanie NAUTIN, Anne MARECHAL a donné pouvoir à Alexia PROUST

**Absents** : Arnaud PITRE,

*Par suite d'une convocation en date du seize mars deux-mille-vingt-six, les membres composant le conseil municipal de QUAIX-EN-CHARTREUSE se sont réunis en mairie, le vingt mars deux-mille-vingt-six à vingt heures trente minutes, sous la présidence de M. MERLE Alain.*

*Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal. Il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. Pierre FAURE est désigné pour remplir cette fonction.*

- **2026\_25 : attribution du gestionnaire restaurant**

La commune a procédé à un appel à candidature pour la gérance du future restaurant au cœur du village. Suite à la réception des dossiers de candidatures et aux entretiens menés par le jury. Par la présente, le conseil municipal retient la candidature de MME Marion PATRY comme titulaire de la convention pour le local commercial et la terrasse restaurant situé 62 route de Saint-Egrève, 38950 QUAIX-EN-CHARTREUSE. La convention en cours de rédaction fera l'objet d'une prochaine délibération.

**Après en avoir délibéré, et à l'unanimité le Conseil Municipal approuve la nomination de Mme PATRY Marion comme gérante du restaurant sous réserve de la signature de la convention à venir.**

**Par 14 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.**

Envoyé en préfecture le 31/03/2026

Reçu en préfecture le 31/03/2026


Publié le

ID : 038-213803281-20260320-2026\_25-DE

Le Maire  
Eric Rossetti



Le secrétaire  
Pierre FAURE



Fait et délibéré en mairie de QUAIX-EN-CHARTREUSE, les jour, mois et an ci-dessus,  
Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture, à la date ci-dessus mentionnée.